



UFROS ACTU

L'actualité des retraités des organismes sociaux

n°6 - 14 octobre 2025

Le 1er ministre Sébastien Lecornu II a annoncé son gouvernement dimanche soir. Pour les travailleurs et les travailleuses la situation devient totalement ubuesque !

Les retraités, aux côtés des actifs se sont mobilisés à 4 reprises, les 10 et 18 septembre, les 2 et 9 octobre, pour dénoncer la violence du budget en préparation et exiger des réponses aux revendications écrivant ainsi une rentrée sociale inédite.

Une fois encore, au lieu de changer de politique le président de la République fait le choix du chaos institutionnel.

Il prend le risque de transformer une crise sociale et démocratique en crise de régime.

Pour nous, la CGT, le message est clair :

« Il n'y aura pas de stabilité politique sans justice sociale et sans abrogation de la réforme des retraites ».

Penser s'en sortir en décalant seulement son application de quelques mois comme tente de le faire Emmanuel Macron serait une manœuvre de diversion vécue comme une nouvelle tromperie par le monde du travail qui ne ferait qu'alimenter la colère.

Dans ce contexte d'instabilité maximum, la CGT continuera à prendre toutes ses responsabilités pour que les jeunes, les salariés et les retraités dans la rue soient enfin entendu !

L'UFROS appelle tous les retraités à faire signer la carte-pétition UCR « La sécu, c'est vital » et à rester mobilisé :

- **Le 17 octobre 2025 et ne pas oublier d'adresser la motion jointe à la présidente de l'AGIRC-ARRCO**
- **Le 6 novembre Action unitaire des retraités (en préparation)**
- **Et toutes les autres dates d'action à venir.**


Marylène



UFROS CGT



RELATIONS PRESSE CONFEDERALES



Communiqué de presse

Budget : encore une fois c'est le monde du travail qui passe à la caisse !

Depuis plusieurs semaines, le gouvernement est confronté à une contestation sociale d'ampleur. Dans les entreprises, les services publics, les lycées et les universités, les salarié-es, les jeunes et les retraité-es se sont massivement mobilisés contre la réforme des retraites et les politiques d'austérité qui frappent le monde du travail. **C'est cette mobilisation, déterminée et majoritaire dans le pays, qui a contraint Emmanuel Macron et son gouvernement à annoncer une suspension de la réforme des retraites.**

Mais l'heure est à la clarté : la suspension annoncée est en réalité un décalage de son application de quelques mois seulement. Ce simple décalage reviendrait à confirmer les 64 ans au mépris de la mobilisation de millions de travailleurs et de travailleuses depuis 2 ans et demi. Pour la CGT, la seule suspension qui vaille est un **blocage immédiat de l'application de la réforme des retraites** à 62 ans, 9 mois et 170 trimestres.

Décaler n'est pas bloquer, ni abroger. Les 64 ans et l'allongement de la durée de cotisation seraient toujours dans la loi mais leur application serait seulement décalée de quelques mois. **Le monde du travail ne tombera pas dans le piège.** En proposant la réouverture d'une conférence sur les retraites, en posant comme préalable des mesures d'économie, Sébastien Lecornu fait renaître de ses cendres le conclave de François Bayrou et redonne la main au patronat. Pour la CGT, l'heure n'est ni à la retraite à point ni à la capitalisation mais à l'abrogation de la réforme des retraites !

Le reste du budget est une violente cure d'austérité qui reprend la copie de François Bayrou avec notamment :

- le gel des prestations sociales (allocations familiales, allocations logement, AAH...) et des salaires des fonctionnaires ;
- la désindexation des pensions en 2026, 2027 et probablement après ;
- la suppression de plus de 3000 postes dans la fonction publique ;
- le doublement des franchises médicales et la baisse du budget de la santé, des hôpitaux et des Ehpad.

Ces choix injustes et dangereux s'inscrivent toujours dans la même logique : faire payer la crise au monde du travail tout en protégeant les profits et les dividendes, sans remettre en cause les 211 milliards d'aides versées aux entreprises et en tendant une nouvelle fois la main au patronat.

Avec l'abandon du 49-3, l'adoption de l'ensemble de ces mesures va reposer sur les parlementaires. La CGT les appelle d'ores et déjà à combattre toutes ces régressions. **Pour la CGT le combat continue et la mobilisation s'impose !**

Montreuil, le 14 octobre 2025



AGIRC-ARRCO

LE 17 OCTOBRE 2025

Retraité·es et salarié·es du privé, repreons la main !

La question du pouvoir d'achat reste la préoccupation principale pour les retraité·es et les salarié·es.

Le gouvernement Bayrou voulait faire supporter aux retraité·es un budget d'austérité: une année blanche en 2026 avec la désindexation des pensions du régime général) jusqu'en 2030, la suppression des 10 % d'exonération fiscale et l'augmentation de la CSG. Sans oublier le doublement des franchises médicales et des participations forfaitaires.

Les journées de mobilisation des 10 et 18 septembre et du 2 octobre ont confirmé la colère et les revendications qui s'expriment de plus en plus de la part des retraité·es, des salarié·es et de la jeunesse. Le Premier ministre Lecornu affiche quelques reculs tout en maintenant les objectifs de Macron de vouloir baisser les pensions de retraite actuelles et celles des générations futures.

Le Medef soutient cette politique libérale et veut imposer un système de retraite par capitalisation.

C'est dans ce climat social revendicatif que, le 17 octobre, le Conseil d'administration de la caisse de retraite complémentaire Agirc-Arrco **doit décider du niveau d'augmentation** du prix du point retraite appliqué au 1^{er} novembre 2025 pour plus de 13,4 millions de retraité·es.

Ce Conseil d'administration doit décider, aussi, du niveau des cotisations et de l'augmentation de la valeur d'achat du point pour les salarié·es en activité. La part de l'Agirc-Arrco dans la retraite représente aujourd'hui entre 30 et 60 %, suivant les catégories professionnelles.

Depuis 2020, la retraite complémentaire moyenne ne cesse de diminuer pour les retraité·es : 8,4 % pour les employé·es et ouvrier·es et 17,9 % pour les cadres. C'est la conséquence d'une politique du prix d'achat du point le plus élevé au-dessus de l'inflation et d'un prix du point retraite sous-évalué.

C'est la double peine. Plus de cotisations, moins de point acquis, et un niveau de retraite complémentaire en recul à chaque génération !

97 % des salarié·es du privé cotisent au régime unique Agirc-Arrco et sont soumis aux choix de gestion du Medef qui n'a de cesse d'œuvrer pour fragiliser le rendement des points acquis, le niveau des retraites et l'âge du droit à la retraite. En 30 ans, le rendement entre cotisation et niveau de retraite Agirc-Arrco a baissé de 40 %.

Conséquences: la revalorisation des retraites complémentaires ne répond pas au maintien du pouvoir d'achat alors que les prix augmentent pour l'alimentation, l'électricité, le gaz, le logement, les transports, la santé, les mutuelles, les assurances, etc.

Une perte en moyenne de l'équivalent de 3 mois de retraite Agirc-Arrco, depuis 2020.

Le 17 octobre 2025, allons chercher ensemble, auprès des dirigeants de l'Agirc-Arrco, notre dû pour maintenir notre niveau de vie de retraité·e.

L'UCR-CGT revendique au 1^{er} novembre 2025

- La revalorisation du prix du point Agirc-Arrco de 10 % (pour le maintien du pouvoir d'achat et un rattrapage des pertes des années précédentes).
- Le gel du prix d'achat pour 2026.
- La suppression de la cotisation dite d'équilibre de 1 %.
- La prise en compte des points retraites dès le premier euro cotisé.

**L'Agirc-Arrco dispose
de 101,7 milliards d'euros de réserve
pour y répondre favorablement!**

Les comptes 2024 sont au vert avec un résultat de +4,6 milliards € et 101,7 milliards d'euros de réserve représentant 12 mois de prestations.

L'Agirc-Arrco se comporte comme un fonds de pension spéculant avec l'achat d'actions de sociétés et d'obligations sur les marchés financiers et la Bourse. Cela a rapporté 3 milliards d'euros de résultats financiers pour 2024.

Ce niveau de réserve s'est construit au détriment du niveau des pensions des retraité·es et des cotisations des salarié·es!

**C'EST NOTRE
ARGENT!**

**ENSEMBLE,
EXIGEONS
LE MAINTIEN
DU POUVOIR
D'ACHAT DES
RETRAITÉ·ES
ACTUEL·LES
ET FUTUR·ES.**

**LE 17 OCTOBRE 2025
MOBILISONS-NOUS !**

**Nombreux·ses
et déterminé·es
devant le siège
de l'Agirc-Arrco
à 10h30**

(16-18 rue Jules-César - Paris 12^e)



**Et dans chaque département devant les agences de l'Agirc-Arrco,
les chambres de commerce et de l'industrie, le patronat...**

Pour défendre mes revendications

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

J'adhère à la CGT



Nom et prénom :

Adresse :

Code postal et ville :

Branche professionnelle d'origine :

Mail :

Tél. :

Bulletin à retourner à

Informatique et liberté: En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

votre logo

A l'attention de
Madame la présidente
de l'Agirc-Arrco
Diane Milleron-Deperrois
16 – 18 rue Jules César
75012 Paris

XXX, le xx octobre 2025

MOTION

Les retraité.es de **Nom de l'organisation** tiennent à exprimer leur inquiétude, incompréhension et leur colère.

Depuis plusieurs années, les retraité-es subissent une perte cumulée sur leur retraite complémentaire Agirc-Arrco. En 30 ans, le rendement a baissé de 40% impactant chaque génération avec un niveau de retraite en diminution. Un sentiment d'injustice sociale et d'expressions revendicatives s'expriment fortement de la part des retraité-es.

D'autant plus que les résultats des comptes de l'exercice 2024 se traduisent par un excédent de 4,6 milliards d'euros, que les réserves atteignent 101,7 milliards d'euros (rapport de la cour des comptes) et que 3 milliards d'euros sont issus des placements financiers. L'augmentation des retraites et leurs revalorisations sont une exigence sociale.

Les retraité-es exigent :

- Le gel de la valeur d'achat du point afin d'augmenter le nombre de points acquis ;
- L'augmentation de la valeur de service du point de 10% au nom d'un rattrapage des pertes cumulées depuis 2020 et d'un maintien du pouvoir d'achat pour 2025.
- La mise en place d'un principe de revalorisation des retraites complémentaires en début d'année indexées sur l'évolution du salaire moyen ;
- La suppression la sous indexation ;
- L'ouverture d'une négociation d'un avenant à l'ANI de 2023.

L'Agirc-Arrco doit répondre à ces revendications au regard des résultats excédentaires cumulés depuis des années. Ces moyens financiers conséquents doivent servir à répondre aux besoins des retraité-es et non pas à la spéculation financière comme actuellement.

La CGT demande que le Conseil d'administration, qui se tiendra le 17 octobre 2025, prenne en compte les attentes des retraité-es et décide d'une revalorisation d'au moins 10%.

Ce n'est que Justice sociale ! Les retraité-es seront très attentif-ves aux mesures qui seront décidées.

Signature de votre organisation syndicale CGT